



Bulletin Officiel

N°6420 Lundi 23 Août 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2021

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

3

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OPA : COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

4

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

10

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2021

- DELICE HOLDING
- SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT TUNINVEST-SICAR

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2021

- ARABIA SICAV
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL-
initiée par la Société Générale Financière**

Par décision n° 51 du 06 août 2021, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise, le 30 décembre 2020, la société GENERALE FINANCIERE, visant le reste des actions composant le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- et ce, suite à la décision de la Commission d'Agréments de la Banque Centrale de Tunisie n°35 en date du 17 juin 2021 autorisant la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, l'acquisition d'actions dans le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- lui permettant de détenir, de concert, un pourcentage dépassant la moitié des droits de vote dans le capital de la Société CIL.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : La société GENERALE FINANCIERE

Forme juridique : SA

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis

Identifiant unique : 0048208X

La société GENERALE FINANCIERE agit de concert avec :

- La société JUBA SARL

Forme juridique : SARL

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm Cité jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

Identifiant unique : 1054205P

- La société Touristique OCEANA

Forme juridique : SA

Siège social : Manaret Hammamet, Hammamet Sud B.P 58 Hammamet, 8056

Identifiant unique : 0437552C

- Mr Mohamed BRIGUI

Adresse : 6, Rue Juba, Nôtre Dame, Tunis

- Mme Myriem BRIGUI

Adresse : 126, Rue Taieb Mhiri, 2078, Gammarth, Tunis

- Mme Héla BRIGUI

Adresse : 43, Rue du Dr Burnet, Tunis

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La Compagnie Générale d'Investissement -CGI-, en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis au 10, Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société GENERALE FINANCIERE détient directement 1.746.660 actions représentant 34,93% du capital de la CIL et 411.222 actions de concert avec les actionnaires susmentionnés (soit la Société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI) représentant 8,22% du capital, soit au total 2.157.882 actions représentant 43,16% du capital de la CIL.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société CIL, soit **422.559** actions représentant **8,45%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que certains actionnaires détenant en totalité 2.189.897 actions représentant 45,91% des droits de vote (soit 43,80% du capital de la société) ont manifesté, individuellement, par écrit leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **16,600 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB, soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société GENERALE FINANCIERE et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier du 30 décembre 2020 et celle n° 51 du 06 août 2021 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions CIL qu'elle ne détient pas, de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec les actionnaires susmentionnés) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société CIL sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 25/12/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société GENERALE FINANCIERE de **250.000 actions** CIL représentant **5%** du capital de ladite société.

VII - Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que la Société GENERALE FINANCIERE et Mr Mohamed BRIGUI sont membres du Conseil d'Administration de la Société CIL.

a) - Politique commerciale :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique commerciale actuelle de la Société CIL.

b) - Politique financière :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société CIL.

c) - Politique sociale :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société CIL.

d) -Cotation en Bourse :

La Société GENERALE FINANCIERE n'a pas l'intention de demander le retrait de la société CIL de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **jeudi 12 août 2021 au jeudi 02 septembre 2021 inclus**.

X- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **02 septembre 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions CIL sera suspendue durant les séances de bourse du 09 ou 10^(*) et 11 août 2021, et reprendra à partir du 12 août 2021.

XI- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Compagnie Internationale de Leasing –CIL–

- **Siège social :** 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 –TUNIS–

- **Téléphone :** 71 336 655 / 71 130 200

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA–

-**Législation particulière applicable:** La CIL est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

- **Date de constitution :** 21/10/1992

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

-**Identifiant unique:** 0381878S

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social :**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

(*) La première séance de bourse de suspension de cotation de la valeur CIL dépendra de l'annonce du 1^{er} jour de l'année de l'Hégire par les autorités compétentes.

2-Administration, direction et contrôle :**Conseil d'Administration :**

Membre	Représenté par	Fonction & Qualité		Mandat
M. Mohamed BRIGUI*	Lui-même	Président du Conseil d'Administration		2020-2022
Société Générale Financière*	Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
Tunisian Travel Service*	M. Raouf NEGRA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
M. Habib BOUAZIZ*	Lui-même	Administrateur	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Sofiène HAJ TAIEB*	Lui-même	Administrateur		2020-2022
M. Skander KAMOUN*	Lui-même	Administrateur, représentant des actionnaires minoritaires	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Chokri BEN AYED*	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité des risques***	2020-2022
M. Mustapha BEN HATIRA**	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité d'audit***	2021-2022

*Nommés par l'AGO du 07/07/2020.

**Cet administrateur a été nommé par le CA du 05/03/2021 et ratifié par l'AGO du 29/04/2021 pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2022. Sa nomination est en attente de l'approbation de la BCT.

***Nommés par le CA du 19/04/2021.

Direction :

Mr Salah SOUKI est nommé Directeur Général de la société CIL depuis le 28/12/2017.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Société Horwath ACF, représentée par M ^f Noureddine BEN ARBIA	35, Rue Hédi karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2020-2022
Société FINOR représentée par M ^f Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2021-2023*

*Mandat reconduit par l'AGO du 29/04/2021.

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 25 000 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 4 770 338 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 5 000 000 actions

- **Structure du capital de la société CIL après l'opération d'acquisition en date du 25/12/2020 par la société GENERALE FINANCIERE:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mohamed BRIGUI	153 000	765 000	3,06%	153 000	3,21%
Société GENERALE FINANCIERE	1 746 660	8 733 300	34,93%	1 746 660	36,62%
Société JUBA SARL	215 222	1 076 110	4,30%	215 222	4,51%
Société Touristique OCEANA	36 000	180 000	0,72%	36 000	0,75%
Héla BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
Myriem BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
Total Groupe Mohamed BRIGUI	2 157 882	10 789 410	43,16 %	2 157 882	45,24%
Groupe TTS	1 014 090	5 070 450	20,28%	1 014 090	21,26%
Personnel CIL	488 478	2 442 390	9,77%	488 478	10,24%
Habib BOUAZIZ	389 593	1 947 965	7,79%	389 593	8,17%
Contrat régulation	229 600	1 148 000	4,59%	-	-
Sofiène HAJ TAIEB	214 870	1 074 350	4,30%	214 870	4,50%
Abderraouf AMOURI	82 866	414 330	1,66%	82 866	1,74%
Total autres que Groupe BRIGUI	2 419 497	12 097 485	48,39%	2 189 897	45,91%
Droits non encore convertis	62	-	-	-	-
Autres actionnaires (Nombre de titres visés par l'offre)	422 559	2 112 795	8,45%	422 559	8,86%
Total	5 000 000	25 000 000	100,00%	4 770 338 *	100,00%

*Détermination du nombre des droits de vote : $5\,000\,000 - (229\,600 + 62) = 4\,770\,338$.

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société CIL arrêtés au 30/06/2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6400 du jeudi 22/07/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/07/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

- **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,094	205,179		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,469	140,337		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,183	117,228		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	125,751	125,799		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,516	122,559		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,614	121,676		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,706	117,751		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,791	47,805		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,213	34,226		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,006	116,051		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,091	18,098		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,836	128,874		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,188	1,188		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,022	123,071		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,951	11,955		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,388	172,466		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,912	11,916		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,097	98,139		
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21			100,000		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
20 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,912	1,914		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
21 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,982	65,003		
22 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,598	136,593	136,632		
23 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	108,469	108,436		
24 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,104	109,153		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
25 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,371	141,519		
26 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,071	538,523		
27 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,410	137,673		
28 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
29 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation		
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,012	173,093		
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,895	97,183		
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	128,748	128,911		
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,438	174,442		
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,190	154,358		
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,216	23,280		
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,728	90,434		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
37 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2229,855	2231,925		
38 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	129,874	130,380		
39 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,663	220,505		
40 AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,996	3,000		
42 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,689	2,693		
43 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,176	66,485		
44 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,293	1,293		
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,303	1,304		
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,244	1,242		
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,225	1,223		
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	112,727	112,126		
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1222,124	1232,320		
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,452	13,361		
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,459	10,512		
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,324	10,287		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,923	89,609		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGAIRES</i>							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,923	107,956
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,948	99,983
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	111,106	111,153

58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,017	103,062
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,689	104,740
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,796	107,843
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,418	104,463
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,599	101,637
63	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,242	102,262
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,987	105,031
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,772	106,822
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,573	104,601
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,749	103,783
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,404	103,448
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,893	102,928
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,097	102,136
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,653	105,682
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,641	102,683
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,148	101,174
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,838	105,876
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,736	101,770
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,721	107,765
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,188	104,231
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,751	106,789
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,665	108,635
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,633	65,885
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,824	95,311
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,901	17,904
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,763	294,988
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2321,285	2330,021
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,141	69,950
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,109	55,053
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,293	106,283
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,801	11,819
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,918	14,979
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,231	16,243
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,155	14,168
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,047	144,066
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,685	9,728
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,829	100,654
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,267	78,575
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,951	79,508
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	100,383	100,446
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,068	93,792
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,787	10,860
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	105,763	106,014
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	150,383	150,606
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,645	107,132
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,826	119,478
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,693	122,636
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,093	192,893
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,096	177,113
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,248	170,246
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,325	23,284
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,502	140,408
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	157,503	156,374
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5450,672	5474,318
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5896,728	En dissolution
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	90,518	90,392
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4605,717	4625,945
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,438	10,430
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	166,990	166,995
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11066,632	11113,210
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,451	124,206

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2021 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (M.S LOUZIR Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMASTU Limited) & Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles		35 218	35 218	35 218	Capital social		549 072 620	549 072 620	549 072 620
Moins : amortissements		(35 218)	(35 218)	(35 218)	Réserves et primes liées au capital		324	324	324
	1	-	-	-	Réserves légale		8 907 615	7 835 052	7 835 052
Immobilisations corporelles		558 674	232 485	431 563	Résultats Reportés		63 000	109 939	109 939
Moins : amortissements		(199 833)	(106 020)	(144 786)					
	2	358 841	126 466	286 777	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		558 043 559	557 017 935	557 017 935
Immobilisations financières		562 049 288	559 399 168	559 399 168	Résultat de l'exercice		21 260 669	22 120 710	21 341 311
Moins : Provisions		(1 500 000)	(500 000)	(1 500 000)					
	3	560 549 288	558 899 168	557 899 168	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	8	579 304 228	579 138 645	578 359 246
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		560 908 129	559 025 633	558 185 945	PASSIFS				
					PASSIFS NON COURANTS				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		560 908 129	559 025 633	558 185 945	Provisions pour risques et charges		303 768	150 000	200 000
ACTIFS COURANTS					TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		303 768	150 000	200 000
Clients et comptes rattachés		-	864 929	2 125 304	PASSIFS COURANTS				
Moins : Provisions		-	-	-	Fournisseurs et Comptes rattachés	9	37 022	53 965	17 733
	4	-	864 929	2 125 304	Autres passifs courants	10	21 613 757	19 228 159	1 522 561
Autres Actifs courants	5	31 390 543	29 297 498	9 572 847	Concours bancaires et autres passifs financiers	7	-	208 534	-
Placements et autres actifs financiers	6	8 500 000	8 500 000	9 000 000	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 650 779	19 490 657	1 540 294
Liquidités et équivalents de liquidités	7	460 103	1 091 242	1 215 444	TOTAL DES PASSIFS		21 954 547	19 640 657	1 740 294
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		40 350 646	39 753 669	21 913 595	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		601 258 775	598 779 302	580 099 540
TOTAL DES ACTIFS		601 258 775	598 779 302	580 099 540					

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2021

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Produits d'exploitation				
Dividendes	11	20 942 799	22 354 097	22 354 097
Management fees	12	2 250 917	1 250 403	2 997 515
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		23 193 716	23 604 500	25 351 612
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats services et prestations	13	54 323	92 744	179 132
Charges de Personnel	14	1 687 428	999 859	2 403 363
Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions	15	158 815	573 544	1 662 310
Autres Charges d'exploitation	16	230 088	152 004	320 676
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		2 130 654	1 818 150	4 565 481
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 063 062	21 786 349	20 786 131
Produits des placements	17	298 793	390 162	705 184
Autres pertes ordinaires		(26 925)	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 334 930	22 176 511	21 491 315
Impôt sur les bénéfices		(69 620)	(53 655)	(144 235)
Contribution Sociale de Solidarité		(4 641)	(2 146)	(5 769)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		21 260 669	22 120 710	21 341 311

ÉTATS FINANCIERS AU 30 Juin 2021

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		21 260 669	22 120 710	21 341 311
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		158 815	573 544	1 662 310
* Variation des :				
Créances	18	2 125 304	456 251	(804 124)
Autres actifs	18	(21 817 696)	(20 607 015)	(882 365)
Fournisseurs d'exploitation	18	19 289	44 210	7 978
Autres passifs courants	18	(224 491)	(132 550)	445 971
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 521 890	2 455 150	21 771 081
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(127 111)	(18 161)	(217 239)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 650 120)	(2 500 120)	(2 500 120)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 777 231)	(2 518 281)	(2 717 359)
Flux de trésorerie liés aux activités de Placement		500 000	1 000 000	500 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	-	(18 284 118)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	(18 284 118)
Variation de trésorerie		(755 341)	936 868	1 269 604
Trésorerie au début de l'exercice	7	1 215 444	(54 160)	(54 160)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7	460 103	882 708	1 215 444

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding» est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2013.

Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10 000 dinars divisé en 1 000 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154 178 880 dinars pour le porter à 154 188 880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles, de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
Total				154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394 883 740 dinars pour le porter à 549 072 620 dinars, et ce par l'émission de 39 488 374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à 549 072 620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune. Cette structure demeure invariable, aucune opération sur le capital n'a eu lieu jusqu'au 30 juin 2021.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute

autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.

- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés au 30/06/2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

III. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

La période comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2021 et finit le 30/06/2021.

IV. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Matériel de transport	20%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériel informatiques	15%
Logiciel	33%

(2)- Immobilisations financières

Lors de leur acquisition, les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des immobilisations financières à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

(3)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la clôture de la période. Le cas échéant, il est également tenu compte de l'effet sur la valeur de marché de l'offre additionnelle qui serait occasionnée par la mise en vente des titres à évaluer.

La juste valeur des placements à court terme qui ne sont pas cotés est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés, et la valeur mathématique des titres.

(4)- Les revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturés aux sociétés du groupe.

(5)- Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

V. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(01)-Immobilisations incorporelles :

La rubrique « immobilisations incorporelles » se détaille au 30 Juin 2021 comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Logiciel	35 218	35 218	35 218
Immobilisations incorporelles brutes	35 218	35 218	35 218
Amortissements cumulés	(35 218)	(35 218)	(35 218)
<u>Immobilisations incorporelles nettes</u>	-	-	-

Les mouvements de la période des immobilisations incorporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2020	35 218	(35 218)	-
Acquisitions de la période	-	-	-
Cessions de la période	-	-	-

Amortissements de la période	-	-	-
<u>Solde au 30 Juin 2021</u>	<u>35 218</u>	<u>(35 218)</u>	<u>-</u>

(02)-Immobilisations corporelles :

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 30 Juin 2021 à 358 841 dinars et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Matériels de transport	513 509	196 690	389 029
Équipements de bureaux	6 768	3 687	6 768
matériels informatiques	38 397	32 109	35 766
Immobilisations corporelles brutes	558 674	232 485	431 563
Amortissements cumulés	(199 833)	(106 020)	(144 786)
Immobilisations corporelles nettes	358 841	126 466	286 777

Les mouvements de la période des immobilisations corporelles sont présentés au niveau du tableau suivant :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2020	431 563	(144 786)	286 777
Acquisitions de la période	127 111	-	127 111
Cessions de la période	-	-	-
Amortissements de la période	-	(55 047)	(55 047)
<u>Solde au 30 Juin 2021</u>	<u>593 893</u>	<u>(199 833)</u>	<u>358 841</u>

(03)-Immobilisations financières :

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2021 à 560 549 288 dinars et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Au 30 Juin 2021</u>	<u>Au 30 Juin 2020</u>	<u>Au 31 Décembre 2020</u>	<u>% de détention</u>
Titres CLC	293 831	401 201 740	401 201 740	401 201 740	81,62%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	111 200 234	111 200 234	43,01%
Titres SBC	67 555	24 677 767	24 677 767	24 677 767	59,26%
Titres DP	11 439	12 089 273	12 089 273	12 089 273	99,99%
Titres CF	82 536	9 680 274	4 680 034	7 180 154	33,68%
Titres SOCOGES	10 500	1 050 000	1 050 000	1 050 000	50,00%
Titres ZITOUNA TAMKEEN	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10,00%
Avance sur participation CF	-	-	2 500 120	-	-
Titres GDI LISSADIRAT	15 000	150 000	-	-	100,00%
Total valeurs brutes		562 049 288	559 399 168	559 399 168	-
Provision sur titres ZITOUNA TAMKEN		(1 500 000)	(500 000)	(1 500 000)	-
Total valeurs nettes		560 549 288	558 899 168	557 899 168	-

(04)-Client et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2021 un solde nul et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Clients locaux SBC	-	-	435 165
Clients locaux CLC	-	330 295	345 602
Clients locaux CLN	-	-	639 209
Clients locaux CLSB	-	534 634	59 145
Clients locaux DP	-	-	144 591
Clients locaux SDEM	-	-	501 592
<u>TOTAL</u>	-	864 929	2 125 304

(05)-Autres actifs courants :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2021 un solde de 31 390 543 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Etat, retenue à la source	21 413	88 075	258 036
TVA déductible	112 844	52 253	23 025
Débiteurs divers - Société de Groupe	467 964	370 359	175 550
Autres débiteurs divers	5 097	3 319	3 079
Produit à recevoir	2 468 927	1 563 712	99 617
Acomptes provisionnels	43 271	1 493	4 480
Etat, report d'IS	1 087 969	969 688	969 688
Charges constatées d'avance	66 657	56 397	13 018
Dividendes à recevoir	27 114 338	26 173 518	8 016 666
Prêt au personnel	2 063	18 682	9 688
<u>TOTAL</u>	31 390 543	29 297 498	9 572 847

(06)-Placements financiers :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2021 un solde de 8 500 000 dinars et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Prêt - échéance 18/02/2021	-	-	4 000 000
Prêt - échéance 15/03/2021	-	-	5 000 000
Compte à terme - échéance 01/07/2020	-	1 500 000	-
Compte à terme - échéance 04/07/2020	-	3 000 000	-
Prêt inter-groupe	7 000 000	4 000 000	-
Compte à terme - échéance 08/07/2021	500 000	-	-

Compte à terme - échéance 09/07/2020	1 000 000	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>8 500 000</u>	<u>8 500 000</u>	<u>9 000 000</u>

(07)-Liquidités et équivalents de liquidités / Concours Bancaires et autres passifs courants :

Cette rubrique présente au 30 Juin 2021 un solde de 460 103 dinars contre un solde de 1 091 242 dinars à la même date de l'exercice précédent et se présente comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Banques	458 090	1 089 392	1 213 364
Caisse	2 013	1 850	2 080
<u>TOTAL</u>	<u>460 103</u>	<u>1 091 242</u>	<u>1 215 444</u>

Les concours bancaires et autres passifs courants présentent au 30/06/2021 un solde nul se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Banques	-	208 534	-
<u>TOTAL</u>	<u>-</u>	<u>208 534</u>	<u>-</u>

(08) -Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Capital social	549 072 620	549 072 620	549 072 620
Autre capitaux	324	324	324
Réserve légale	8 907 615	7 835 052	7 835 052
Résultats Reportés	63 000	109 939	109 939
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>558 043 559</u>	<u>557 017 935</u>	<u>557 017 935</u>
Résultat de l'exercice	21 260 669	22 120 710	21 341 311
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>579 304 228</u>	<u>579 138 645</u>	<u>578 359 246</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Autres compléments d'apport	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2020	549 072 620	324	7 835 052	109 939	21 341 311	578 359 246
Affectation résultat PV AGO du 25/06/2021			1 072 563	20 268 748	(21 341 311)	-
Dividendes				(20 315 687)		(20 315 687)
Bénéfice net au 30/06/2021					21 260 669	21 260 669
Solde au 30 Juin 2021	549 072 620	324	8 907 615	63 000	21 260 669	579 304 228

Résultat de la période par action

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Résultat de la période	21 260 669	22 120 710	21 341 311
Nombre d'actions	54 907 262	54 907 262	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,387</u>	<u>0,403</u>	<u>0,389</u>

(09) -Fournisseurs et compte rattachés :

Cette rubrique présente un solde de 37 022 dinars au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Fournisseurs d'exploitation	37 022	53 965	17 733
<u>TOTAL</u>	<u>37 022</u>	<u>53 965</u>	<u>17 733</u>

10)-Autres passifs courants :

Cette rubrique présente un solde de 21 613 757 dinars au 30 Juin 2021 contre un solde de 19 228 159 dinars à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
CNSS	295 325	182 066	130 989
Etat-Retenu à la source sur salaires	37 156	22 295	37 330
Etat-impôt sur les sociétés	69 620	53 655	144 235
Etat- contribution sociale de solidarité	4 641	2 838	5 669
TVA collectée	76 103	12 715	363 922
Etat- autres impôts à payer	7 256	12 261	12 289
Charges à payer	723 621	604 256	760 104
Actionnaires dividendes à payer	20 315 687	18 284 118	-
Produits constatés d'avance	2 613	-	-
Créditeurs divers	81 735	53 955	68 024
<u>TOTAL</u>	<u>21 613 757</u>	<u>19 228 159</u>	<u>1 522 561</u>

VI. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :**(11)-Dividendes :**

Les dividendes s'élèvent au 30 Juin 2021 à 20 942 799 dinars contre 22 354 097 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
STIAL	19 558 680	13 709 355	13 709 355
CLC	-	6 170 451	6 170 451
SBC	-	1 216 001	1 216 001
DP	1 384 119	1 258 290	1 258 290
<u>TOTAL</u>	<u>20 942 799</u>	<u>22 354 097</u>	<u>22 354 097</u>

(12)-Management fees :

Les management fees s'élèvent au 30 Juin 2021 à 2 250 917 dinars contre 1 250 403 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Etudes et prestations CLC	375 153	309 578	600 000
Etudes et prestations CLN	550 224	257 009	794 158
Etudes et prestations CLSB	550 224	533 148	582 849
Etudes et prestations SBC	350 143	111 814	477 499
Etudes et prestations DP	75 031	38 854	121 504
Etudes et prestations SDEM	350 143	-	421 505
<u>TOTAL</u>	<u>2 250 917</u>	<u>1 250 403</u>	<u>2 997 515</u>

(13)-Achats services et prestations :

Les achats de prestations et services s'élèvent au 30 Juin 2021 à 54 323 dinars contre 92 744 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération d'intermédiaire	84 702	83 050	189 389
Achats divers	7 825	54 631	70 979
Transfert de charges- Achats	(38 204)	(44 937)	(81 236)
<u>TOTAL</u>	<u>54 323</u>	<u>92 744</u>	<u>179 132</u>

(14)-Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 30 Juin 2021 à 1 687 428 dinars, contre 999 859 dinars, au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Salaires	948 256	644 258	1 560 919
Charges connexes aux salaires	72 785	29 174	100 972
Autres charges de personnel	461 994	188 248	333 603
Autres charges sociales	204 393	138 179	407 869
<u>TOTAL</u>	<u>1 687 428</u>	<u>999 859</u>	<u>2 403 363</u>

(15)-Dotations/reprises aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2021 à 158 815 dinars contre un solde de 573 544 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et ce détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Dotations aux amortissements	55 047	23 544	62 310
Provisions pour risques et charges	103 768	50 000	100 000
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-	500 000	1 500 000
<u>TOTAL</u>	<u>158 815</u>	<u>573 544</u>	<u>1 662 310</u>

(16)-Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 230 088 dinars au 30 Juin 2021, contre 152 004 dinars au 30 juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Commissions	592	493	850
Rémunération intermédiaires	50 000	50 000	100 000
Frais postaux	4 140	847	4 176
Publicité	7 608	9 267	17 666
Location	29 576	29 130	66 474
Réceptions	15 322	30 633	42 845
Entretiens et réparations	9 671	8 867	-
Redevance usage logiciels	256 366	126 728	168 748
Jetons de présence	50 000	37 500	75 000
TFP	8 853	9 896	31 437
FOPROLOS	9 427	7 948	18 718
TCL-TIB	5 357	2 976	7 134
Droits d'enregistrement et de timbres	900	7 481	9 957
Charges diverses ordinaires	97 770	58 858	103 220
Primes d'assurance	6 185	2 214	7 207
Taxes sur véhicules	1 940	960	1 167
Voyages et déplacements	11 929	125	4 320
Transfert de charges	(335 548)	(231 918)	(338 242)
<u>TOTAL</u>	<u>230 088</u>	<u>152 004</u>	<u>320 676</u>

(17)-Produits de placements :

Les produits de placement s'élèvent au 30 Juin 2021 à 298 793 dinars contre 390 162 dinars au 30 Juin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>30/12/2020</u>
Intérêts/ placements financiers	276 839	385 227	667 897
Intérêts créditeurs	21 953	4 936	37 287
<u>TOTAL</u>	<u>298 793</u>	<u>390 162</u>	<u>705 184</u>

VII. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie

(18)-Variation du besoin en fonds de roulement :

	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>Variation</u>
Clients et comptes rattachés	-	2 125 304	2 125 304
Autres actifs courants	31 390 543	9 572 847	(21 817 696)
Fournisseurs et comptes rattachés	37 022	17 733	19 289
Autres passifs courants (après déduction des dividendes à payer)	1 298 071	1 522 562	(224 491)

VIII. Autres notes :

(19) – Parties liées :

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec la « Société Délice des Eaux Minérales » une convention de gestion, en vertu de laquelle la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette société moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Ladite convention est entrée en vigueur à compter du 02 Janvier 2020.

Les revenus constatés à ce titre au 30 juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 350 143 dinars.
Les charges refacturées constatées à ce titre à la date du 30 juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 17 116 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé votre société à consentir à la « Centrale Laitière du Cap-Bon » deux placements inter société, détaillés comme suit :

- Un placement de 5 000 000 dinars souscrit le 15 Décembre 2020 et échéant le 15 Mars 2021 rémunéré à 6,13% l'an.

Le produit constaté, à ce titre, au 30 juin 2021, s'élève à 153 250 dinars.

- Un placement de 2 000 000 dinars souscrit le 02 Mars 2021 et échéant le 31 Décembre 2021 rémunéré à 6,23% l'an.

Le produit constaté, à ce titre au 30 juin 2021 s'élève à 41 533 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé la société à consentir à la « Centrale Laitière de Sidi-Bouزيد » un placement inter société, dinars souscrit le 29 Septembre 2020 et échéant le 18 Février 2021 rémunéré à 6,79% l'an..

Le produit constaté, à ce titre, au 30 juin 2021, s'élève à 36 968 dinars.

Le conseil d'administration a autorisé la société à conclure avec IMMOBILIERE MEDDEB « I-MED » une convention de mise à disposition - occupation des espaces de travail et prestations annexes portant sur une superficie de 170,84 m2 composée de plusieurs espaces de travail, salles de réunion, espaces de bureaux, places parking et les parties communes disponibles aux rez-de-chaussée (moitié hall), 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème étage, bloc A de l'immeuble « JOUMENA » sise à la Zone

d'Activité Keireddine, la Goulette – Tunis – 2060, ainsi que la mise à disposition de bureaux, matériel informatique et de télécommunication, connexion internet, de personnel de ménage, de sécurité, d'entretien, de gestion du courrier... .

Cette convention est consentie pour une période de cinq années, commençant le 1^{er} Juin 2020 et finissant le 31 mai 2025, moyennant un loyer annuel de 39 491 dinars payable mensuellement et majoré de 7% l'an.

La charge constatée, à ce titre, au 30 juin 2021 s'élève à 19 976 dinars.

Par ailleurs, la société a procédé au paiement d'un dépôt de garantie pour 11 749 dinars le 17/06/2021.

Votre société a facturé, moyennant des notes de débit, certaines prestations relatives à des charges de fonctionnement pour un montant total, en hors taxes, de 60 530 dinars répartis comme suit :

- 12 713 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 11 792 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » ;
- 8 498 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ;
- 2 709 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;
- 22 550 dinars pour « la Compagnie Fromagère » ;
- 2 046 dinars pour « la Société Délice des Eaux Minérales » ;
- 222 dinars pour « la DELTA PLASTIC » et

Le conseil d'administration réuni le 05 Septembre 2014 a autorisé la société à conclure avec « la Centrale Laitière du Cap-Bon », « la Centrale Laitière du Nord » et « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Lesdites conventions sont entrées en vigueur à compter du 02 Janvier 2014.

Les revenus constatés à ce titre à la date du 30 juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 1 475 601 dinars répartis comme suit :

- 375 153 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 550 224 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 550 224 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid ».

Les charges refacturées constatées à ce titre à la date du 30 Juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 244 173 dinars répartis comme suit :

- 99 999 dinars pour « la Centrale Laitière du Cap-Bon » ;
- 55 172 dinars pour « la Centrale Laitière du Nord » ; et
- 89 002 dinars pour « la Centrale Laitière de Sidi Bouzid »

Au même titre, le conseil d'administration réuni le 02 Mai 2014 a autorisé la société à conclure avec « la société des Boissons du Cap-Bon » et « DELTA PLASTIC » des conventions de gestion, en vertu desquelles la société s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de ces sociétés moyennant une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire. Les dites conventions sont entrées en vigueur à compter du 1^{er} août 2013.

Les revenus constatés à la date du 30 juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 425 174 dinars répartis comme suit :

- 350 143 dinars pour « la société des boissons du Cap-Bon » ;

- 75 031 dinars pour la « DELTA PLASTIC ».

Les charges refacturées constatées à ce titre à la date du 30 Juin 2021, s'élèvent, en hors taxes, à 51 933 dinars répartis comme suit :

- 44 939 dinars pour « la Société des Boissons du Cap-Bon » ; et
- 6 994 dinars pour la société « DELTA PLASTIC ».

L'AGO de la « STIAL » tenue le 24 juin 2021 a décidé de distribuer des dividendes pour 45 475 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 19 558 680 dinars.

L'AGO de la DELTA PLASTIC tenue le 29 mars 2021 a décidé de distribuer des dividendes pour 1 384 240 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 1 384 119 dinars.

(20) – Engagements hors bilan :

- Engagements financiers :

Les engagements hors bilan de la société « Délice Holding » se détaille comme suit :

<i>Type d'engagements</i>	<i>Valeur totale</i>	<i>Tiers</i>	<i>Provisions</i>
Opération de rétrocession	7 270 500	AMEN BANK	-
Opération de rétrocession	12 870 000	SICAR AMEN	-
Total	20 140 500		-

- Engagement donné à l'AMEN BANK

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec « AMEN BANK » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 65.500 actions nouvellement émises par la société « la Centrale Laitière du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 111 dinars et souscrites et libérées par la société « AMEN BANK ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par « la Centrale Laitière du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des discounted cash-flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

- Engagement donné à SICAR AMEN

En vertu d'un pacte signé au cours de l'exercice 2017, la société « DELICE HOLDING » s'est convenue avec la « SICAR AMEN » d'acquérir, courant l'exercice 2023, les 45.000 actions nouvellement émises par la « Société des boissons du Cap-Bon », ayant une valeur nominale unitaire de 286 dinars et souscrites et libérées par la « SICAR AMEN ». Le prix de la rétrocession ainsi convenue serait déterminé sur la base des critères se rattachant directement aux résultats réalisés par la « Société des boissons du Cap-Bon », et ce, tenant compte de la combinaison des méthodes de valorisation suivantes :

- La méthode de l'actif net comptable corrigé et la rente du goodwill ;
- La méthode des discounted cash-flow ; et
- La méthode du multiple du résultat Brut d'exploitation.

(21) – Evénements postérieurs :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

(22) – Note sur l'impact COVID-19

- L'hypothèse du maintien de la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause lors de la préparation et la présentation des états financiers arrêtés au 30/06/2021 ;
- Les montants présentés dans les états financiers précédents n'ont pas subi de changements significatifs liés à la pandémie COVID 19 ;
- La situation financière et la performance du groupe n'ont pas subi de variations significatives liées à la pandémie COVID 19. Toutefois, des dépenses supplémentaires ont été engagées pour faire face à la pandémie. Ces dépenses concernent notamment des locations de bus pour le transport, l'achat de gels hydro-alcooliques, de masques, de produits désinfectants et des équipements de protection.
- En l'absence de répercussions sur ses activités, le groupe n'a pas bénéficié des mesures de soutien gouvernementales ;
- L'absence d'évènements significatifs postérieurs à la date de clôture et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers.
- Soucieux d'agir en tant qu'entreprise citoyenne, et dans le cadre de sa responsabilité sociétale, le groupe a contribué à l'effort national de lutte contre la propagation de l'épidémie en apportant des aides aux hôpitaux.

En ce qui concerne la situation individuelle la société Délice Holding, et vu l'activité de cette dernière (Gestion des participations et assistance aux sociétés du groupe), la Direction estime que l'impact financier sera fonction du comportement des différentes filiales face à cette pandémie.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021**

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société «Délice Holding SA» pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2021. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 601 258 775 dinars et un bénéfice net de la période de 21 260 669 dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société «Délice Holding SA», comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 Août 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société «Délice Holding SA» arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 22 « Note sur l'impact COVID-19 » des états financiers semestriels qui exposent les impacts de la pandémie COVID-19 sur la société « Délice Holding SA » et ses états financiers intermédiaires au 30 Juin 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 20 Août 2021

Les

Commissaires aux Comptes

Cabinet M.S.Louzir

FINOR

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

Karim DEROUICHE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT « TUNINVEST-SICAR »

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

BILAN AU 30 JUIN 2021
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre	Notes	30 Juin		31 Décembre	
		2021	2020	2020		2021	2020	2020	
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations financières		4 916 979	5 143 076	4 916 979	Capital social	966 000	966 000	966 000	
Moins : provisions		(1 377 672)	(855 100)	(1 377 672)	Réserves	483 000	483 000	483 000	
					Résultats reportés	4 407 283	3 269 825	3 065 816	
					Résultats en instance d'affectation	-	278 991	-	
	3	<u>3 539 307</u>	<u>4 287 976</u>	<u>3 539 307</u>	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>5 856 283</u>	<u>4 997 816</u>	<u>4 514 816</u>	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>3 539 307</u>	<u>4 287 976</u>	<u>3 539 307</u>	Résultat de la période	196 236	83 615	2 790 467	
ACTIFS COURANTS					PASSIFS				
Autres actifs courants	4	1 686 047	1 697 674	1 588 463	PASSIFS NON COURANTS				
Placements et autres actifs financiers	5	6 317 391	1 208 871	6 682 331	Provision pour risques et charges	7	3 750 000	1 753 054	3 750 000
Liquidités et équivalents de liquidités		1 132	445	399	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>3 750 000</u>	<u>1 753 054</u>	<u>3 750 000</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>8 004 570</u>	<u>2 906 990</u>	<u>8 271 193</u>	PASSIFS COURANTS				
					Autres passifs courants	8	1 741 358	360 481	755 217
					TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>1 741 358</u>	<u>360 481</u>	<u>755 217</u>
TOTAL DES ACTIFS					TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS				
		<u>11 543 877</u>	<u>7 194 966</u>	<u>11 810 500</u>		<u>11 543 877</u>	<u>7 194 966</u>	<u>11 810 500</u>	

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	9	253 558	134 993	5 921 692
Autres revenus	10	67	90	162
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>253 625</u>	<u>135 083</u>	<u>5 921 854</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Dotations aux provisions		-	-	2 519 518
Charges nettes sur cession de titres	11	405	12 721	10 374
Autres charges d'exploitation	12	56 177	37 947	589 352
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>56 582</u>	<u>50 668</u>	<u>3 119 244</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>197 043</u>	<u>84 415</u>	<u>2 802 610</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>197 043</u>	<u>84 415</u>	<u>2 802 610</u>
Impôts sur les sociétés		(507)	(500)	(11 843)
Contribution sociale de solidarité		(300)	(300)	(300)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>196 236</u>	<u>83 615</u>	<u>2 790 467</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2020</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		196 236	83 615	2 790 467
Ajustements pour :				
Plus values sur cession d'immobilisations financières		-	-	(5 484 611)
Dotations aux provisions		-	-	2 519 518
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(97 584)	(92 244)	16 967
Placements et autres actifs financiers	5	344 940	(21 228)	(5 494 688)
Autres passifs courants	8	(462 859)	10 087	404 823
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(19 267)</u>	<u>(19 770)</u>	<u>(5 247 524)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Encaissements coupon Obligations de l'Etat	5	20 000	20 000	20 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières				5 710 708
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>20 000</u>	<u>20 000</u>	<u>5 730 708</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6 & 8	-	-	(483 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(483 000)</u>
Variation de trésorerie		<u>733</u>	<u>230</u>	<u>184</u>
T trésorerie au début de la période		399	215	215
T trésorerie à la clôture de la période		1 132	445	399

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 juin 2011 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 1.932.000 à D : 966.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 2,000 dinars à 1,000 Dinar et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinar par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n° 2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 Décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 Décembre 2008 et le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable les plus values provenant des opérations de cession ou de rétrocessions des titres qui remplissent les conditions suivantes :

- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe I de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS, lorsque la cession ou la rétrocession a lieu après l'expiration de la cinquième année suivant celle de leur acquisition, et ce, dans la limite de 50% de la plus value réalisée ;
- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe III de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, les plus-values provenant de la cession des actions et des parts sociales souscrites ou acquises avant la date de promulgation du décret-loi n° 2011-100 du 21 octobre 2011, sont déductibles en totalité. En matière de taxe sur la valeur ajoutée, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'acquisition est réduit d'une part de dividendes lorsqu'il est clairement démontré que ces derniers représentent une distribution sur des bénéfices définitivement réalisés à la date d'acquisition et ce indépendamment de la décision de distribution qui pourrait être postérieure à cette date.

Cette méthode, même si elle traduit de manière fiable la substance et la réalité économique des opérations, constitue néanmoins une dérogation aux dispositions du § 9 de la norme comptable 07 relative aux placements qui prévoit que le coût d'acquisition n'inclut que la part de dividendes dont la décision de distribution est antérieure à la date d'acquisition.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces titres à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2021	2020	2020
Titres de participation	4 366 879	4 592 976	4 366 879
Titres immobilisés	550 100	550 100	550 100
Montant brut	4 916 979	5 143 076	4 916 979
A déduire :			
Provisions (A)	(1 377 672)	(855 100)	(1 377 672)
Montant net	3 539 307	4 287 976	3 539 307

A/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2021	2020	2020
- Provisions sur titres de participation	1 067 572	545 000	1 067 572
- Provisions sur titres immobilisés	310 100	310 100	310 100
	1 377 672	855 100	1 377 672

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2021

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	160 978	10,000	3,106	500 000	Souscription et actions gratuites	26,39%
* Société TUNISAVIA	369 066	10,000	3,054	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	20,09%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	6,67%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,01%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	0,003%
* Société SOTUPA	183 671	5,000	7,611	1 397 864	Souscription et actions gratuites	14,02%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	344 103	5,000	1,157	398 079	Souscription, actions gratuites et achat en bourse	35,13%
* Société Nouvelair	4 815 337	1,000	0,062	298 551	Achat en bourse	8,50%
				4 366 879		

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN :

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2021 (SUITE)

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription et achat en bourse
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
* Société FUCHI-KA	Action	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>550 100</u>	

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2021	2020	2020	
- Etat, excédent d'impôt	65 655	77 245	65 916	261
- Etat, TVA à reporter	166	166	166	-
- Etat, Taxation d'office (a)	1 521 725	1 521 725	1 521 725	-
- Produits à recevoir	91 836	91 873	656	(91 180)
- Charges constatées d'avances	6 665	6 665	-	(6 665)
<u>Total</u>	<u>1 686 047</u>	<u>1 697 674</u>	<u>1 588 463</u>	<u>(97 584)</u>

(a) Ces avances entrent dans le cadre de l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007, qui a fait l'objet d'un arrêté de taxation d'office portant sur un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé cet arrêté après la révision du montant réclamé, en le ramenant à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017). Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La cour d'appel de Tunis a confirmé en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2021	2020	2020	
- Échéances à moins d'un an sur Obligations de l'Etat	-	20 000	20 000	20 000
- Actions	744	744	744	-
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	6 290 911	878 638	6 313 974	23 063
* Amen première	25 736	309 489	347 613	321 877
<u>Total</u>	<u>6 317 391</u>	<u>1 208 871</u>	<u>6 682 331</u>	<u>364 940</u>

Note 6 : CAPITAUX PROPRES**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2021
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat en instance d'affectation	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	966 000	483 000	3 269 825	-	278 991	4 997 816
Résultat en instance d'affectation				278 991	(278 991)	-
Résultat de la période close le 30 Juin 2020					83 615	83 615
Solde au 30 Juin 2020	966 000	483 000	3 269 825	278 991	83 615	5 081 431
Reprise résultat de la période close le 30 Juin 2020					(83 615)	(83 615)
Affectations approuvées par l'AGO du 24 Juillet 2020			278 991	(278 991)		-
Distribution des dividendes			(483 000)			(483 000)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2020					2 790 467	2 790 467
Solde au 31 Décembre 2020	966 000	483 000	3 065 816	-	2 790 467	7 305 283
Affectations approuvées par l'AGO du 25 Juin 2021			2 790 467		(2 790 467)	-
Distribution des dividendes			(1 449 000)			(1 449 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2021					196 236	196 236
Solde au 30 Juin 2021	966 000	483 000	4 407 283	-	196 236	6 052 519

Note 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cette provision a été constituée pour se prémunir totalement contre les risques rattachés à l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007 et aux divers risques et charges liées à l'activité de la société.

Elle couvre le montant en principal de l'arrêté de taxation d'office soit D : 1.521.723, le crédit d'impôt au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et divers risques et charges pour D : 1.996.946.

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	
	2021	2020	2020	Variation
- Etat, autres impôts et taxes à payer	520	1 520	11 874	(11 354)
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	(a) 240 000	240 000	240 000	-
- Actionnaires dividendes à payer	1 449 000	-	-	1 449 000
- Diverses charges à payer	(b) 37 750	105 726	489 555	(451 805)
- Crédoeurs divers	13 788	12 935	13 788	-
- Contribution sociale de Solidarité à payer	300	300	-	300
<u>Total</u>	<u>1 741 358</u>	<u>360 481</u>	<u>755 217</u>	<u>986 141</u>

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique représentent des avances reçues sur la cession des titres émis par les grands magasins spécialisés "GMS".

(b) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent notamment et pour D : 13.374, la rémunération variable de la société "Tuninvest Gestion Financière", relative à la période clos au 30 juin 2021, et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis.

Note 9 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	
	2021	2020	2020	
- Dividendes des titres de participation	91 836	91 836	339 152	
- Dividendes des titres SICAV	961	18 419	18 419	
- Plus values sur cession des titres de participation	-	-	5 484 611	
- Plus values sur titres SICAV	160 189	23 545	77 699	
- Revenus de l'emprunt obligataire national	572	1 193	1 811	
<u>Total</u>	<u>253 558</u>	<u>134 993</u>	<u>5 921 692</u>	

Note 10 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	30 Juin		31 Décembre
	2021	2020	2020
- Intérêts des comptes courants	67	90	162
<u>Total</u>	<u>67</u>	<u>90</u>	<u>162</u>

Note 11 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2021	2020	2020
- Moins values réalisées sur cession des titres SICAV	405	733	-
- Moins values latentes sur titres SICAV	-	11 988	10 374
<u>Total</u>	<u>405</u>	<u>12 721</u>	<u>10 374</u>

Note 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2021	2020	2020
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	34 614	16 104	514 485
- Publicités, publications et relations publiques	3 017	3 651	11 135
- Frais de négociation des titres	3 181	3 094	33 826
- Services bancaires et assimilés	350	322	666
- Jetons de présence	12 000	12 000	12 000
- T.C.L	507	270	11 844
- Cotisations et dons	2 500	2 500	5 000
- Autres charges	8	6	396
<u>Total</u>	<u>56 177</u>	<u>37 947</u>	<u>589 352</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2021

Messieurs les actionnaires de la société Tuninvest Sicar,

1- Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2019 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » au 30 juin 2021, tels qu'annexés au présent avis et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de D : 6.052.519, y compris un résultat bénéficiaire de D : 196.236.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société TUNINVEST SICAR au 30 juin 2021, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

2- Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit

3- Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « TUNINVEST SICAR » au 30 juin 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Paragraphe d'observation

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis qui a désigné un expert judiciaire pour examiner les dossiers de participations, objet du litige.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office après la révision du montant réclamé, qui a été ramené à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017).

Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La société a provisionné, depuis 2015, la totalité du risque rattaché au redressement en question, soit D : 1.753.054.

La cour d'appel de Tunis a confirmé, en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

A la date de signature du présent rapport, l'affaire portée devant les tribunaux suit encore son cours.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 19 juillet 2021

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 6.049.091 DT et un résultat de la période de 135.678 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 30 Juin 2021, 19,03% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 0,97% au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 4.758.192 DT au 30 Juin 2021, et représente une quote-part de 78,66% de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 1,34% en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/06/2021

(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 758 192	3 959 297	4 661 044
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 695 184	3 627 544	4 599 698
b- Obligations et valeurs assimilées	63 008	331 753	61 347
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 151 153	1 369 269	1 023 756
a- Placements monétaires	-	-	-
b- Disponibilités	1 151 153	1 369 269	1 023 756
AC3- Créances d'exploitation	139 746	481	302 907
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	6 049 091	5 329 047	5 987 708
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	20 689	14 071	17 784
PA2- Autres créditeurs divers	41 654	63 441	100 501
TOTAL PASSIF	62 342	77 512	118 285
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	5 901 557	5 256 130	5 851 094
Sommes distribuables			
CP2-	85 191	(4 595)	18 328
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	41	8	8
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	85 150	(4 603)	18 321
ACTIF NET	5 986 748	5 251 535	5 869 422
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 049 091	5 329 047	5 987 708

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/06/2021
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/04/2021</u> <u>Au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>Au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2020</u> <u>Au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>31/12/2020</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	120 687	121 515	13 268	25 303	81 830
a- Dividendes	119 854	119 854	3 380	3 380	56 518
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	833	1 661	9 889	21 923	25 312
PR 2- Revenus des placements monétaires	8 098	21 268	5 383	19 757	37 905
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	128 785	142 783	18 651	45 059	119 735
CH 1- Charges de gestion des placements	19 061	37 434	16 932	34 714	71 038
REVENU NET DES PLACEMENTS	109 724	105 350	1 719	10 345	48 698
PR 3- Autres produits	482	2 922	582	3 526	6 788
CH 2- Autres charges	13 908	23 122	9 289	18 474	37 165
RESULTAT D'EXPLOITATION	96 299	85 150	(6 989)	(4 603)	18 321
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	-	-	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	96 299	85 150	(6 989)	(4 603)	18 321
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-	-	-	-	-
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	100 844	124 818	109 869	(443 427)	70 156
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(17 885)	(70 430)	48 872	60 256	148 054
Frais de négociation de titres	(2 748)	(3 861)	(3 473)	(7 093)	(13 510)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	176 510	135 678	148 279	(394 866)	223 020

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/06/2021

(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/04/2021</u> <u>Au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2021</u> <u>Au</u> <u>30/06/2021</u>	<u>Du</u> <u>01/04/2020</u> <u>Au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>30/06/2020</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2020</u> <u>Au</u> <u>31/12/2020</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>					
AN 1- <u>RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	96 299	85 150	(6 989)	(4 603)	18 321
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	100 844	124 818	109 869	(443 427)	70 156
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(17 885)	(70 430)	48 872	60 256	148 054
d- Frais de négociation de titres	(2 748)	(3 861)	(3 473)	(7 093)	(13 510)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	(18 287)	(18 287)	(128 469)	(128 469)	(128 469)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
Capital	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b- Rachats					
Capital	(64)	(64)	-	-	-
Régularisation des sommes non distribuables	(1)	(1)	-	-	-
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
Droit de sortie	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	158 159	117 326	19 810	(523 336)	94 551
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	5 828 590	5 869 422	5 231 725	5 774 871	5 774 871
b- en fin de période	5 986 748	5 986 748	5 251 535	5 251 535	5 869 422
AN 5- NOMBRE D' ACTIONS					
a- en début de période	91 895	91 895	91 895	91 895	91 895
b- en fin de période	91 894	91 894	91 895	91 895	91 895
VALEUR LIQUIDATIVE	65,148	65,148	57,147	57,147	63,871
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	3,03%	2,31%	2,83%	(6,84%)	3,86%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETEES AU 30 JUIN 2021

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001.

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS.

L'ARAB TUNISIAN BANK est désignée dépositaire de la SICAV

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30-06-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30-06-2021 à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30-06-2021.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Juin 2021 au coût amorti.

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 4 758 192 DT contre 3 959 297 DT au 30/06/2020, et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 30/06/2021	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:		4 938 460	4 695 184	77,62%	
<u>Actions et droits rattachés :</u>		<u>4 681 127</u>	<u>4 398 083</u>	<u>72,71%</u>	
ASSURANCE MAGHREBIA	5 405	299 978	329 743	5,45%	0,12%
ASSAD	7 500	29 340	30 030	0,50%	0,06%
ATL	141 998	287 376	221 517	3,66%	0,44%
BIAT	5 000	290 724	312 090	5,16%	0,03%
CEREALIS	18 000	74 406	164 160	2,71%	0,37%
CIMENT DE BIZERTE	275 054	956 271	470 342	7,78%	0,62%
DELICE HOLDING	9 350	138 078	137 679	2,28%	0,02%
EUROCYCLE	11 046	217 467	320 478	5,30%	0,12%
LANDOR	50 000	412 829	465 500	7,70%	0,45%
MONOPRIX	46 444	524 534	260 086	4,30%	0,23%
OTH	3 000	36 000	35 934	0,59%	0,01%
PGH	14 267	173 444	175 541	2,90%	0,01%
SAH	30 000	323 873	364 620	6,03%	0,05%
SANIMED	9 155	17 544	18 859	0,31%	0,07%
MEUBLE INTERIEUR	21 102	83 127	59 297	0,98%	0,38%
SFBT	7 403	99 617	135 216	2,24%	0,00%
SOTEMAIL	163 142	392 178	543 263	8,98%	0,47%
SOTUVER	23 650	144 109	154 884	2,56%	0,07%
SOTUVER NG 2020	6 475	38 941	40 534	0,67%	0,02%
SOTIPAPIER	12 000	58 830	57 012	0,94%	0,04%
TPR	23 223	82 461	101 299	1,67%	0,05%
<u>Titre OPCVM</u>		<u>257 332</u>	<u>297 102</u>	<u>4,91%</u>	
FCP MOUASSASSET	254	257 332	297 102	4,91%	0,64%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:		60 000	63 008	1,04%	
UIB 2011	6 000	60 000	63 008	1,04%	1,20%
TOTAL		4 998 460	4 758 192	78,66%	

AC2-	Placements monétaires et disponibilités
-------------	--

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2021 à 1 151 153 DT contre 1 023 756 DT au 31-12-2020, et se détaille ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Disponibilités	1 151 153	1 369 269	1 023 756
TOTAL	1 151 153	1 369 269	1 023 756

AC3-	Créances d'exploitation
-------------	--------------------------------

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Vente Actions	130 483	-	302 907
Retenue à la source sur achat obligations	-	481	-
Dividendes à recevoir	9 263	-	-
Créance CDS Billets de trésorerie	127 500	155 833	141 667
Provision /créance CDS	(127 500)	(155 833)	(141 667)
TOTAL	139 746	481	302 907

PA1-	Opérateurs créditeurs
-------------	------------------------------

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Rémunération à payer au gestionnaire	5 837	5 163	5 884
Rémunération à payer au dépositaire	14 852	8 908	11 900
TOTAL	20 689	14 071	17 784

PA2-	Autres créiteurs divers
-------------	--------------------------------

Le solde de ce poste s'élève à 41 654 DT au 30-06-2021 contre 100 501 DT au 31-12-2020 et se détaille ainsi :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Achat Actions	-	25 023	52 240
Frais transactions	2 573	3 473	560
Redevance CMF	490	434	495
Honoraires Commissaires aux comptes	7 059	4 900	12 076
Frais publications	676	1 280	534
Jetons de présence	13 066	11 205	16 875
Retenue à la source	1 932	1 327	1 805
TCL	165	107	223
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	41 654	63 441	100 501

CP1-	Le capital
-------------	-------------------

Les mouvements sur le capital au cours du 2 ème trimestre de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/03/2021</u>	
Montant	5 821 410
Nombre de titres	91 895
Nombre d'actionnaires	20

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(64)
Nombre de titres rachetés	1
Nombre d'actionnaires sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(17 885)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	100 844
Régularisation des sommes non distribuables	(1)
Frais de négociation de titre	(2 748)
Droit d'entrée	-

<u>Capital au 30/06/2021</u>	
Montant	5 901 557
Nombre de titres	91 894
Nombre d'actionnaires	19

CP2-	Sommes distribuables
-------------	-----------------------------

	Du 01/01/2021	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Sommes distribuables de l'exercice en cours	85 150	(4 603)	18 321
Sommes distribuables des exercices antérieurs	41	8	8
Sommes distribuables	85 191	(4 595)	18 328

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2021 au 30-06-2021, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 121 515 DT contre 25 303 DT du 01-01-2020 au 30-06-2020,

	Du 01/04/2021	Du 01/01/2021	Du 01/04/2020	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Revenus des Actions	119 854	119 854	3 380	3 380	56 518
Revenus des obligations	833	1 661	9 889	21 923	25 312
TOTAL	120 687	121 515	13 268	25 303	81 830

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 21 268 DT du 01-01-2021 au 30-06-2021 et se détaillent comme suit :

	Du 01/04/2021	Du 01/01/2021	Du 01/04/2020	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Intérêts sur comptes de dépôts	8 098	21 268	5 383	19 757	37 905
TOTAL	8 098	21 268	5 383	19 757	37 905

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-06-2021 à 127 500 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des intérêts ont été perçus à partir de l'exercice 2009.

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011.

Au cours du 2^{ème} trimestre de l'exercice 2021, ARABIA SICAV a perçu 2 922 DT d'intérêts.

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/04/2021	Du 01/01/2021	Du 01/04/2020	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
		Au 30/06/2021	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire						
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.						
	La rémunération de l'AFC	17 577	34 482	15 453	31 756	65 088
Rémunération du dépositaire						
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014.						
	La rémunération de l'ATB	1 484	2 952	1 479	2 958	5 950
	TOTAL	19 061	37 434	16 932	34 714	71 038

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/04/2021	Du 01/01/2021	Du 01/04/2020	Du 01/01/2020	Du 01/01/2020
	Au 30/06/2021	Au 30/06/2021	Au 30/06/2020	Au 30/06/2020	Au 31/12/2020
Redevance CMF	1 477	2 897	1 298	2 668	5 469
Commissaire aux comptes	7 635	11 145	3 549	7 098	14 274
Publicité et publication	623	943	323	680	1 333
Services bancaires	14	23	14	21	43
Timbre fiscal	5	7	4	7	14
Jetons de présence	3 740	7 441	3 730	7 455	15 000
TCL	414	466	161	335	822
Autres impôts	-	200	210	210	210
TOTAL	13 908	23 122	9 289	18 474	37 165

5- AUTRES INFORMATIONS	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Données par actions			
Revenus des placements	1,554	0,490	1,303
Charges de gestion des placements	0,407	0,378	0,773
Revenu net des placements	1,147	0,113	0,530
Autres charges	0,252	0,201	0,404
Autres produits	0,032	0,038	0,074
Résultat d'exploitation	0,927	(0,050)	0,199
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de la période	0,927	(0,050)	0,199
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	(0,042)	(0,077)	(0,147)
Variation des plus ou moins-Values potentielles /Titres	1,358	(4,825)	0,763
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,766)	0,656	1,611
Résultat net de la période	1,476	(4,297)	2,427
Nombre d'Actions	91 894	91 895	91 895
Valeur liquidative	65,148	57,147	63,871

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 31.028.148 DT et un résultat net de la période du deuxième trimestre 2021 s'élevant à 363.321 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financières et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 6 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Au cours du deuxième trimestre 2021, la proportion des actifs de « CAP OBLIG SICAV» employée dans les Bons de Trésor Assimilables, emprunts obligataires et parts des OPCVM était en deça de la limite minimale de 50% de l'actif fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 25,02%.
- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 46,20%.

- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en valeurs mobilières représentant des titres à court terme ainsi qu'en disponibilités, dépôts à vue et dépôts à terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 50% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 74,98%.
- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 12,98%.

Tunis, le 30 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-
Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30/06/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	4.1	7 769 510	8 442 263	9 777 250
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 018 151	1 108 281	1 184 404
AC1b Obligations et valeurs assimilées		6 751 359	7 333 982	8 592 846
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		23 287 616	14 285 649	13 790 276
AC2a Placements monétaires	4.3	13 465 180	13 503 327	13 493 181
AC2b Disponibilités		9 822 436	782 322	297 095
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	5 109	-
Total Actif		31 057 126	22 733 021	23 567 526
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.5	22 844	15 746	18 406
PA2 Autres créditeurs divers	4.6	6 134	23 210	5 536
Total Passif		28 978	38 956	23 942
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.7	30 270 947	22 016 433	22 289 674
CP2 - Sommes distribuables		757 201	677 632	1 253 910
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	168	170
CP2b Sommes distribuables de la période		757 179	677 464	1 253 740
Actif Net		31 028 148	22 694 065	23 543 584
Total Passif et Actif Net		31 057 126	22 733 021	23 567 526

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR1	Revenus du portefeuille Titres	4.2	125 414	260 518	121 232	222 788	477 875
PR1a	Dividendes		-	-	-		-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		125 414	260 518	121 232	222 788	477 875
PR2	Revenus des placements monétaires	4.4	289 143	499 806	196 727	485 973	933 066
Total Revenus des Placements			414 557	760 324	317 959	708 761	1 410 941
CH1	Charges de gestion des placements	4.8	(61 478)	(115 685)	(44 831)	(91 973)	(198 194)
Revenus Nets des Placements			353 079	644 639	273 128	616 788	1 212 747
CH2	Autres charges	4.9	(8 046)	(15 215)	(5 886)	(12 364)	(31 095)
Résultat d'Exploitation			345 033	629 424	267 242	604 424	1 181 652
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		152 648	127 755	97 251	73 040	72 088
Sommes distribuables de la Période			497 681	757 179	364 493	677 464	1 253 740
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(152 648)	(127 755)	(97 251)	(73 040)	(72 088)
	Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		(42 253)	(28 270)	(2 248)	(1 672)	20 512
	Frais de négociation de titres		-	-	-	(1 426)	(1 426)
	Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres		60 541	76 361	16 293	25 768	36 050
Résultat Net de la Période			363 321	677 515	281 287	627 094	1 236 788

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/06/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1 -	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
	<u>363 321</u>	<u>677 515</u>	<u>281 287</u>	<u>627 094</u>	<u>1 236 788</u>
AN1a -	345 033	629 424	267 242	604 424	1 181 652
AN1b -	(42 253)	(28 270)	(2 248)	(1 672)	20 512
AN1c -	60 541	76 361	16 293	25 768	36 050
AN1d -	-	-	-	(1 426)	(1 426)
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>				
	<u>(1 023 685)</u>	<u>(1 023 685)</u>	<u>(845 319)</u>	<u>(845 319)</u>	<u>(845 319)</u>
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>				
	<u>9 047 657</u>	<u>7 830 734</u>	<u>3 435 058</u>	<u>2 708 521</u>	<u>2 948 346</u>
AN3a	<u>Souscriptions</u>				
	<u>20 543 172</u>	<u>26 281 928</u>	<u>13 104 854</u>	<u>19 000 752</u>	<u>28 943 944</u>
CSS	20 116 697	25 517 138	12 773 952	18 284 130	27 806 851
RSNDS	28 543	30 652	8 362	9 694	25 177
RSD	397 932	734 138	322 540	706 928	1 111 916
AN3b	<u>Rachats</u>				
	<u>(11 495 515)</u>	<u>(18 451 194)</u>	<u>(9 669 796)</u>	<u>(16 292 231)</u>	<u>(25 995 598)</u>
CSR	(11 067 546)	(17 593 780)	(9 160 023)	(15 331 454)	(24 613 287)
RSNDR	(15 814)	(20 828)	(5 430)	(7 372)	(22 968)
RSD	(412 155)	(836 586)	(504 343)	(953 405)	(1 359 343)
	<u>Variation de l'actif net</u>				
	<u>8 387 293</u>	<u>7 484 564</u>	<u>2 871 026</u>	<u>2 490 296</u>	<u>3 339 815</u>
AN4 -	<u>Actif net</u>				
AN4a	22 640 855	23 543 584	19 823 039	20 203 769	20 203 769
AN4b	31 028 148	31 028 148	22 694 065	22 694 065	23 543 584
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>				
AN5a	208 651	219 750	181 648	188 184	188 184
AN5b	297 865	297 865	217 369	217 369	219 750
	<u>Valeur liquidative</u>				
	<u>104,168</u>	<u>104,168</u>	<u>104,403</u>	<u>104,403</u>	<u>107,138</u>
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>				
	<u>5,04%</u>	<u>5,15%</u>	<u>5,40%</u>	<u>6,05%</u>	<u>5,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 juin 2021 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2021 à 7.769.510 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées		6 579 851	6 751 359	21,76%
Emprunts d'Etat		1 682 295	1 719 624	5,54%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	750 000	751 152	2,42%
BTA 6% 10 2023	1 050	932 295	968 472	3,12%
Emprunts de sociétés		4 897 556	5 031 735	16,22%
ATB 2007/1	3 000	37 500	37 733	0,12%
ATL 2017/1	5 000	100 000	101 788	0,33%
ABC 2020/1	10 000	800 000	801 736	2,58%
AMEN BANK 2020/3	10 000	1 000 000	1 028 032	3,31%
BTE 2016	10 000	200 000	205 096	0,66%
CIL 2016/2	5 000	100 000	102 228	0,33%
HL 2015/1 CB	10 000	157 556	159 692	0,51%
HL 2017/3	3 500	140 000	143 830	0,46%
HL 2017/2	3 500	140 000	148 358	0,48%
HL SUB 2018/1	3 500	140 000	140 888	0,45%
HL 2018/2	1 000	60 000	61 847	0,20%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 106 104	3,56%
TL 2018/1	3 500	140 000	141 341	0,46%
TL 2014/2	13 000	260 000	268 798	0,87%
TLF 2021-1	2 000	200 000	203 274	0,66%
TLF 2019-1	2 500	150 000	150 112	0,48%
UIB SUB 2016	5 000	100 000	102 856	0,33%
UIB 2009/1	2 500	112 500	117 520	0,38%
UIB 2011/1	1 000	10 000	10 502	0,03%
Titres OPCVM		1 016 647	1 018 151	3,28%
FCP SALAMETT CAP	56 671	1 016 647	1 018 151	3,28%
Total Portefeuille Titres		7 596 498	7 769 510	25,04%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du deuxième trimestre 2021 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-04-2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30-06-2021
Obligations et Valeurs assimilées	3 283 806	-	1 108 750	1 108 750	-	2 175 056
Emprunts d'Etats	1 000 000	-	250 000	250 000	-	750 000
EMP NAT 2014 Cat C	1 000 000	-	250 000	250 000	-	750 000
Emprunts de Sociétés	2 283 806	-	858 750	858 750	-	1 425 056
CIL 2016/1	50 000		50 000	50 000	-	-
TL 2014/1	200 000	-	200 000	200 000	-	-
ATB 2007/1	56 250	-	18 750	18 750	-	37 500
ABC 2020/1	1 000 000	-	200 000	200 000	-	800 000
HL 2015/1 CB	357 556	-	200 000	200 000	-	157 556
HL SUB 2018/1	210 000	-	70 000	70 000	-	140 000
TL 2018/1	210 000	-	70 000	70 000	-	140 000
TLF 2019-1	200 000	-	50 000	50 000	-	150 000
Titre des OPCVM	1 154 630	10 500 019	10 698 543	10 638 002	60 541	1 016 647
FCP SALAMETT CAP	1 154 630	10 500 019	10 698 543	10 638 002	60 541	1 016 647
Total	4 438 436	10 500 019	11 807 293	11 746 752	60 541	3 191 703

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 juin 2021 totalisent 260.518 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations de sociétés	100 705	210 577	93 391	176 069	380 424
Revenus des emprunts d'Etat	24 709	49 941	27 842	46 719	97 451
Total	125 414	260 518	121 232	222 788	477 875

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élevaient au 30 juin 2021 à 13.465.180 DT contre 13.503.327 DT au 30 juin 2020. Le détail des placements monétaires à la date du 30 juin 2021 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
Placements à Terme	4 500 000	4 526 298	14,59%
PLT 02/08/2021 ATB 3 mois à 7,25%	2 500 000	2 523 438	8,13%
PLT 20/09/2021 ATB 3 mois à 7,25%	2 000 000	2 002 860	6,45%
Certificats de Dépôt	8 873 677	8 938 882	28,81%
CD_8,50%_10/08/2021 BH LEAS 71 jours	1 934 772	1 960 501	6,32%
CD_8,70%_31/08/2021 UNIFAC 9 jours	986 692	988 403	3,19%
CD_9,35%_20/07/2021 AIL 51 jours	985 715	996 123	3,21%
CD_7,25%_09/07/2021 ATB 22 jours	3 980 783	3 994 875	12,88%
CD_9,35%_06/07/2021 AIL 65 jours	985 715	998 980	3,22%
Total	13 373 677	13 465 180	43,40%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevaient à 499.806 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 juin 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Placements à Terme	83 814	145 496	70 177	158 061	312 532
Revenus des Certificats de Dépôt	205 329	354 310	126 549	327 912	620 534
Total	289 143	499 806	196 727	485 973	933 066

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 22.844 DT au 30 juin 2021 contre 18.406 DT au 31 décembre 2020.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/06/2021	Valeur au 30/06/2020	Valeur au 31/12/2020
TCL à payer	413	275	342
Retenue à la Source	3 161	21 170	3 132
Redevance CMF	2 560	1 765	2 062
Total	6 134	23 210	5 536

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 avril 2021 au 30 juin 2021 s'élève à 8.387.293 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	9 080 168
Variation de la part Revenu	(692 875)
Variation de l'Actif Net	8 387 293

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2021 se détaillent comme suit :

	Capital au 31/03/2021	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/06/2021
Montant	21 163 881	20 116 697	11 067 546	30 213 032(*)
Nombre de titres	208 651	198 327	109 113	297 865
Nombre d'actionnaires	457	340	62	735

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2021 au 30-06-2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/06/2021
Capital sur la base part de capital de début de période	30 213 032
Variation des +/- values potentielles sur titres	(28 270)
+/- values réalisées sur cession de titres	76 361
Frais de négociation de titre	-
Régul des sommes non distribuables de la période	9 824
Capital au 30.06.2021	30 270 947

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire	61 478	115 685	44 831	91 973	198 194
Total	61 478	115 685	44 831	91 973	198 194

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du deuxième trimestre 2021 s'élève à 61.478 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance CMF	6 888	12 961	5 023	10 305	22 206
TCL	1 158	2 054	863	1 859	3 599
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	5 290
Total	8 046	15 215	5 886	12 364	31 095

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « SICAV SECURITY », qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.003.716 DT et un résultat net de la période du deuxième trimestre 2021 déficitaire de 647 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financières et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 6 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêtés des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 48,44%.
- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif net de la « SICAV SECURITY » a été employé en des parts ou actions des OPCVM à des taux qui dépassaient la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 5,21%.
- Au cours du deuxième trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par Hannibal Lease, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 juin 2021, ce taux est de l'ordre de 10,04%.

Tunis, le 30 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF

Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30-06-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		518 210	681 190	755 569
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	180 769	253 743	311 719
AC1b Obligations et valeurs assimilées	4.2	337 441	427 447	443 850
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		486 763	359 845	417 165
AC2a Placements monétaires	4.4	221 695	212 172	221 623
AC2b Disponibilités		265 068	147 673	195 542
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 004 973	1 041 035	1 172 734
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.6	982	1 014	1 278
PA2 Autres créditeurs divers	4.7	275	268	301
Total Passif		1 257	1 282	1 579
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.8	982 575	1 018 001	1 124 680
CP2 - Sommes distribuables		21 141	21 752	46 475
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		11	14	15
CP2b Sommes distribuables de la période		21 130	21 738	46 460
Actif Net		1 003 716	1 039 753	1 171 155
Total Passif et Actif Net		1 004 973	1 041 035	1 172 734

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-06-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

			Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
		En TND					
PR1	Revenus du Portefeuille Titres	4.3	13 955	21 217	10 935	18 032	39 075
PR1a	Dividendes		7 034	7 034	3 262	3 262	8 363
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 921	14 183	7 673	14 770	30 712
PR2	Revenus des placements monétaires	4.5	3 704	6 987	4 794	10 138	17 735
Total Revenus des Placements			17 659	28 204	15 729	28 170	56 810
CH1	Charges de gestion des placements	4.9	(2 962)	(6 113)	(3 022)	(6 120)	(12 885)
Revenus Nets des Placements			14 697	22 091	12 707	22 050	43 925
CH2	Autres charges	4.10	(293)	(784)	(333)	(824)	(1 629)
Résultat d'Exploitation			14 404	21 307	12 374	21 226	42 296
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		273	(177)	716	512	4 164
Sommes distribuables de la Période			14 677	21 130	13 090	21 738	46 460
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(273)	177	(716)	(512)	(4 164)
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(15 125)	752	(7 377)	(22 981)	(77 099)
	Frais de négociation de titres		(33)	(403)	(248)	(248)	(1 167)
	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		107	(15 050)	19 621	19 621	78 041
Résultat Net de la Période			(647)	6 606	24 370	17 618	42 071

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 30-06-2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
AN1 -	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	(647)	6 606	24 370	17 618	42 071
AN1a -	Résultat d'exploitation	14 404	21 307	12 375	21 226	42 296
AN1b -	Variation des plus ou moins- values potentielles sur titres	(15 125)	752	(7 377)	(22 981)	(77 099)
AN1c -	Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	107	(15 050)	19 621	19 621	78 041
AN1d -	Frais de négociation de titres	(33)	(403)	(248)	(248)	(1 167)
AN2 -	<u>Distribution de dividendes</u>	(39 841)	(39 841)	(41 690)	(41 690)	(41 690)
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>	32 142	(134 204)	51 625	(69 676)	37 273
AN3a	Souscriptions	99 095	275 092	51 625	51 625	770 176
CSS	Capital	98 742	268 200	52 212	52 212	745 294
RSNDS	Régularisation des sommes non distribuables	(907)	(2 223)	(1 304)	(1 304)	174
RSD	Régularisation des sommes distribuables	1 260	9 115	717	717	24 708
AN3b	Rachats	(66 953)	(409 296)	-	(121 301)	(732 903)
CSR	Capital	(66 723)	(396 469)	-	(116 222)	(704 456)
RSNDR	Régularisation des sommes non distribuables	757	3 088	-	119	(2 911)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	(987)	(15 915)	-	(5 198)	(25 536)
	<u>Variation de l'actif net</u>	(8 346)	(167 439)	34 305	(93 748)	37 654
AN4 -	<u>Actif net</u>					
AN4a	Début de période	1 012 062	1 171 155	1 005 448	1 133 501	1 133 501
AN4b	Fin de période	1 003 716	1 003 716	1 039 753	1 039 753	1 171 155
AN5 -	<u>Nombre d'actions</u>					
AN5a	Début de période	54 577	63 648	54 783	61 343	61 343
AN5b	Fin de période	56 389	56 389	57 730	57 730	63 648
	<u>Valeur liquidative</u>	17,800	17,800	18,011	18,011	18,400
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	-0,31%	1,42%	9,17%	3,20%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin 2021 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31 juin 2021 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 juin 2021 un montant de 180.769 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
Actions		36 682	128 483	12,80%
DELICE HOLDING	900	9 990	13 252	1,32%
ADWYA	1 940	8 946	9 966	0,99%
SFBT	5 000	8 186	91 325	9,10%
UIB	850	9 560	13 940	1,39%
Titres OPCVM		52 126	52 286	5,21%
CAP OBLIG SICAV	502	52 126	52 286	5,21%
Total		88 808	180 769	18,01%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du deuxième trimestre 2021 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01/04/2021	Acquisition	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/06/2021
Actions et Droits	46 182	-	9 607	9 500	107	36 682
Délice Holding	9 990	-	-	-	-	9 990
SFBT	8 186	-	-	-	-	8 186
UIB	9 560	-	-	-	-	9 560
ADWYA	18 446	-	9 607	9 500	107	8 946
Titres OPCVM	52 126	-	-	-	-	52 126
Total	98 308	-	9 607	9 500	107	88 808

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 juin 2021 un montant de 337.441 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
Emprunts d'Etat		37 500	37 558	3,74%
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	37 500	37 558	3,74%
Emprunts des sociétés		292 400	299 883	29,88%
Attij Leasing 2019/1	700	42 000	42 213	4,21%
ABC Tunisie 2020/1	750	60 000	60 130	5,99%
BTE 2016	550	11 000	11 280	1,12%
CIL 2017/2	250	10 000	10 188	1,02%
HL Sub 2018/1	200	8 000	8 051	0,80%
HL 2016/2	250	5 000	5 180	0,52%
HL 2017/3	550	22 000	22 603	2,25%
HL 2018/2	200	12 000	12 369	1,23%
HL 2020/2	500	50 000	52 664	5,25%
TL Sub 2018	665	39 900	41 430	4,13%
TL 2017/1	250	5 000	5 020	0,50%
UIB 2009/1	500	22 500	23 504	2,34%
UIB 2011/1	500	5 000	5 251	0,52%
Total		329 900	337 441	33,62%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du deuxième trimestre 2021 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/04/2021	Acquisition	Remboursment ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30/06/2021
Emprunts d'Etat	50 000	-	12 500	12 500	-	37 500
EMP NAT 2014 Cat C/3	50 000	-	12 500	12 500	-	37 500
Emprunts de sociétés	330 400	-	38 000	38 000	-	292 400
Attijari Leasing 2019/1	56 000	-	14 000	14 000	-	42 000
ABC Tunisie 2020/1	75 000	-	15 000	15 000	-	60 000
BTE 2016	11 000	-	-	-	-	11 000
CIL 2017/2	10 000	-	-	-	-	10 000
HL Sub 2018/1	12 000	-	4 000	4 000	-	8 000
HL 2016/2	5 000	-	-	-	-	5 000
HL 2017/3	22 000	-	-	-	-	22 000
HL 2018/2	12 000	-	-	-	-	12 000
HL 2020/2	50 000	-	-	-	-	50 000
TL Sub 2018	39 900	-	-	-	-	39 900
TL 2017/1	10 000	-	5 000	5 000	-	5 000
UIB 2009/1	22 500	-	-	-	-	22 500
UIB 2011/1	5 000	-	-	-	-	5 000
Total	380 400	-	50 500	50 500	-	329 900

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 13.955 DT pour la période allant du 01 avril 2021 au 30 juin 2021 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des actions (Dividendes)	7 034	7 034	3 262	3 262	8 363
Revenus des emprunts d'Etat	608	1 234	764	1 556	2 836
Revenus des emprunts des sociétés	6 313	12 949	6 909	13 214	27 876
Total	13 955	21 217	10 935	18 032	39 075

4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 juin 2021 à 221.695 DT et s'analysent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
PLT 02-08-2021 ATB 3 mois à 7,25%	110	110 000	111 031	11,06%
PLT 23-08-2021 ATB 3 mois à 7,25%	110	110 000	110 664	11,03%
Total		220 000	221 695	22,09%

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3.704 DT pour la période allant du 01 avril 2021 au 30 juin 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des placements à terme	3 704	6 987	4 794	10 138	17 735
Total	3 704	6 987	4 794	10 138	17 735

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 982 DT au 30 juin 2021 contre 1.278 DT au 31 décembre 2020.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/06/2021	Valeur au 30/06/2020	Valeur au 31/12/2020
TCL à payer	21	11	22
Retenue à la Source	171	172	172
Redevance CMF	83	85	107
Total	275	268	301

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 avril 2021 au 30 juin 2021 s'élève à -8.346 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	16 818
Variation de la part Revenu	(25 164)
Variation de l'Actif Net	(8 346)

Les mouvements sur le capital au cours du deuxième trimestre 2021 se détaillent ainsi :

	Capital au 31/03/2021	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/06/2021
Montant	964 392	98 742	(66 723)	996 411(*)
Nombre de titres	54 577	5 588	3 776	56 389
Nombre d'actionnaires	37	5	2	40

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2021 au 30/06/2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/06/2021
Capital sur la base part de capital de début de période	996 411
Variation des +/- values potentielles sur titres	752
+/- values réalisées sur cession de titres	(15 050)
Frais de négociation de titres	(403)
Régul des sommes non distribuables de la période	865
Capital au 30.06.2021	982 575

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du Gestionnaire	2 962	6 113	3 022	6 120	12 885
Total	2 962	6 113	3 022	6 120	12 885

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du deuxième trimestre 2021 s'élève à 2.962 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance CMF	249	513	254	514	1 083
TCL	44	71	79	110	296
Autres impôts et taxes	-	200	-	200	250
Total	293	784	333	824	1 629